

AMIS DU THEATRE BARNABE

ASSEMBLES GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2016

Au foyer du théâtre Barnabé à Servion à 19h00

L'assemblée est déclarée ouverte à 19h15

Ordre du jour

- 1.- Bienvenue
 - 2.- Liste de présence et excusés
 - 3.- Procès-verbal de l'assemblée générale 2015
 - 4.- Rapport de la présidente
 - 5.- Rapport de la trésorière
 - 6.- Rapport des vérificateurs des comptes
 - 7.- Approbation des rapports
 - 8.- Attribution au théâtre
 - 9.- Nominations statutaires :
 - a) du comité
 - b) des vérificateurs des comptes
 - 10.- Ouvrages souscrits
 - 11.- Propositions et divers
- 1.- Bienvenue. La présidente souhaite la bienvenue et relève qu'une fois de plus, tous sommes réunis pour l'assemblée générale ordinaire des Amis du théâtre Barnabé dans ce magnifique lieu, qui a fêté son 50^{ème} anniversaire en 2015. Elle précise qu'avec la convocation chacun a reçu l'ordre du jour, et demande s'il est accepté tel quel. Pas d'opposition.
 - 2.- Liste des présences et excusés. La liste de présence fait état de 21 participants à cette assemblée. La Présidente précise que plusieurs membres ont pris la peine d'excuser leur absence par écrit, elle les remercie pour leur délicatesse, et fait grâce à l'assemblée d'en donner lecture.
 - 3.- Procès-verbal de l'assemblée générale 2015. Ce document peut être consulté sur le site des Amis. Y a-t-il des remarques ou des modifications à y apporter. Ce n'est pas le cas, il est ainsi accepté avec remerciements à son auteur.
 - 4.- Rapport de la présidente. Le comité s'est réuni à six reprises et toujours dans une franche bonne humeur.
Le fichier des membres compte à ce jour 199 membres. Nous avons eu le plaisir

d'enregistrer 23 nouveaux membres. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons soutenir les activités du théâtre, par conséquent munissez-vous des petits bulletins d'inscription, distribuez les à vos connaissances et rappelez-vous que l'on n'est jamais assez d'amis !

Elle rappelle également le site internet des Amis qu'elle engage à consulter le plus souvent possible. On y trouve en effet des informations sur l'activité de l'association. Les statuts y figurent également et ne sont envoyés que sur demande des nouveaux membres.

Les billets offerts à nos membres pour la générale de la revue ont remporté un vif succès, puisque sur 180 billets envoyés, 98 ont été utilisés. Nous poursuivrons ce geste pour la revue 2016.

L'année 2015 restera dans toutes les mémoires, en effet le 21 mai, il y a eu 50 ans que la première représentation de la fête du printemps a été donnée, et c'est aussi le début des activités du théâtre. C'est pourquoi Barnabé et son équipe ont décidé de créer un spectacle pour marquer cet événement. Il s'agissait d'une comédie musicale sur des musiques d'Emile Jacques Dalcroze, dont le titre était tiré d'une chanson de ce dernier, **On a beaucoup joui**. Les représentations ont été données du 21 mai au 7 juin 2015, avec le chœur mixte de Servion et son chœur d'enfants, le tout accompagné au piano ainsi qu'au grand orgue, et ont remporté un vif succès. Un très grand merci à celles et ceux qui nous ont soutenu, par la souscription d'un Barnabé d'Or, d'Argent, de Bronze ou par un don. Ainsi nous avons pu apporter une aide substantielle au théâtre dans le cadre de cet anniversaire.

En ce qui concerne la course annuelle 2015, elle a été annulée pour des raisons de santé au dernier moment. De plus, elle n'avait pas suscité beaucoup d'enthousiasme, les inscriptions n'étant pas limitées au comité, seuls 2 ou trois membres ont manifesté de l'intérêt.

Je termine ce rapport d'activité en remerciant chaleureusement la commune de Servion pour tous les services rendus.

Et bien évidemment, je n'oublie pas de remercier tout spécialement mes chers collègues du comité, toujours prêts à m'aider et me soutenir dans ma tâche et qui font un travail remarquable.

- 5.- Rapport de la trésorière, Madame Chantal Gaudin présente les comptes de pertes et profits en projection. Le tableau est un comparatif 2014-2015. Sous recettes, une ligne 50^{ème} représente les souscriptions ainsi que les dons pour cette manifestation. Un actif transitoire de 10'000fr (avance au théâtre) fait apparaître une perte de 9489fr. La correction interviendra dans le prochain exercice. En ce qui concerne les dépenses, la première ligne représente la somme remise au théâtre, elle est exceptionnelle, tout comme l'a été l'année 2015. Les autres rubriques sont similaires aux autres années, toutefois, il faut souligner que les « frais de comité, représentation » couvrent les frais de l'assemblée générale. Au bilan, sous la rubrique « Poste souscriptions », la somme reçue pour la

souscription des livres Barnabé. On retrouve la somme de 10'000fr dans les actifs transitoires. Le capital de l'association se monte alors à la somme de 17'833,40fr. A la suite de cette présentation, il n'y a pas de questions dans l'assemblée. Toutefois, une remarque de la part de Monsieur Jean Claude Chappuis, qui propose de ne pas placer la perte dans la rubrique des recettes.

- 6.- Rapport des vérificateurs des comptes, ce dernier est lu par Monsieur Alain Schwab. Il souligne la bonne tenue des comptes ainsi que l'exactitude de ceux-ci. Il signale qu'ils ont procédé par pointage et qu'ils ont obtenu tous les documents et réponses utiles à leur contrôle. Il propose à l'assemblée d'approuver les comptes, d'en donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité. Le rapport est signé par Mme Patricia Tauxe et Mr Alain Schwab rapporteur.
- 7.- La Présidente propose à l'assemblée l'approbation des rapports tels que présentés et de donner décharge au comité pour sa gestion de l'exercice. Les rapports sont approuvés à l'unanimité.
- 8.- Attribution au Théâtre, pour le prochain exercice le comité propose l'attribution de 10'000fr, compte tenu de la situation actuelle de la caisse, les cotisations n'étant pas encore rentrées.
- 9.- Nomination statutaires
 - a) du comité
 - b) des vérificateurs des comptes

La Présidente indique que tous les membres du comité acceptent un nouveau mandat, ils sont réélus par acclamation.

Pour le prochain exercice, sont vérificateurs des comptes : **MM. Alain Schwab et Patrick Luisier**. Il faut par conséquent élire un suppléant ; l'assemblée désigne **Mme Annette Lydia Diserens-Heymann**.

- 10.- Ouvrages souscrits Barnabé nous informe du retard dans l'édition des bouquins : L'aventure Barnabé, et théâtre Barnabé 50ans d'affiches. Il souligne la difficulté de toute la mise en place, par la recherche dans les archives, le choix des éléments importants ainsi que des anecdotes. Puis maintenant du travail de correction et de mise en page. Il pense que tout devrait être disponible pour le début de la revue 2016-2017. A savoir dès le 6 novembre prochain.
- 11.- Propositions et divers

Monsieur Barbey fait la proposition suivante, afin de donner plus de visibilité Aux Amis du Théâtre, la réalisation d'un pins. Barnabé signale qu'il en existe un pour le théâtre, il en remet quelques exemplaires. Toutefois, fait remarquer Monsieur Samatani, ils ne sont pas représentatifs de l'association des Amis. Le comité étudiera l'idée lors de sa prochaine séance.

Monsieur Zurbuchen propose la réalisation de cartes à vendre, comme par exemple le château de Morges ou autres objets architecturaux. Il se propose pour la réalisation du dessin et de la préparation à l'impression. Dessinateur, Il estime qu'il

pourrait nous préparer un projet pour environ 1000fr. Le comité a pris note, mais il se demande qui serait susceptible d'acheter ces cartes. Le sujet sera repris en comité.

Monsieur Samatani, nous informe qu'il quittera ses fonctions à la direction artistique du théâtre en août prochain. Il reste toutefois, au sein du comité de la fondation. Puis il fait ensuite une brève présentation de la saison écoulée, de la difficulté à toucher le public, malgré la qualité et la diversité de la programmation. La revue, apportait jusqu'à maintenant, des réserves permettant d'éponger les déficits sur d'autres productions. La situation de crise a réduit fortement cet apport, ce qui rend la création et la production de spectacles soumises à des contraintes budgétaires sévères.

Il présente ensuite les grandes lignes de la saison suivante. Une question lui est posée : comment ont-ils utilisé les 35'000fr de l'association en 2015 ? Il indique alors que ce n'est pas une attribution particulière qui a été faite, mais une partie pour la comédie musicale du 50^{ème} et le reste par touche pour boucher les trous dans les divers spectacles. Monsieur Luisier pense que l'on devrait d'entente avec la direction du théâtre, décider de la finalité de l'attribution, ce qui a été fait à de nombreuses reprises par le passé.

La Présidente termine par une petite phrase de Sacha Guitry :

« Ce qu'il y a de plus difficile à réussir dans une pièce, c'est l'entracte »

Elle remercie l'assemblée pour son attention et sa patience et lève la séance à 20h30.

Elle convie toutes et tous à partager la collation servie dans le hall du théâtre.

Le rapporteur :

R. Besançon